

PROFIL DE POSTE

Directeur(ice) Adjoint(e) des Affaires Médicales et de la Recherche

Chargé du secteur junior, de la recherche, de l'innovation et des affaires médicales du Centre hospitalier du Forez (Montbrison et Feurs)

Établissement : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ÉTIENNE

Adresse : Direction Générale
CHU de Saint-Étienne
42055 Saint-Étienne Cedex 2



Accès par :

- Autoroute A47
- Gare TGV Saint-Étienne-Châteaucreux
- Aéroport Andrézieux-Bouthéon

Personnes à contacter :

- M. Michaël GALY, Directeur Général (dirgen@chuse.fr)
- Mme. Pascale MOCAER, Directrice Générale Adjointe

Président de la CME :

- Pr. Eric ALAMARTINE, néphrologue

Doyen de la Faculté de médecine :

- Pr. Fabrice ZENI, réanimateur

Groupement Hospitalier de Territoire : LOIRE

Le CHU de Saint-Étienne est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Loire qui réunit, outre le CHU de Saint-Étienne, 19 établissements publics de santé : 5 hôpitaux généraux (CH d'Ardèche Nord à Annonay, CH Le Corbusier à Firminy, CH du Forez à Montbrison et Feurs, CH du Pays de Gier à Saint-Chamond, CH de Roanne), 1 institut spécialisé en cancérologie (Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth) et 13 hôpitaux de proximité. Le GHT Loire dessert un bassin de **population de près de 820.000 habitants** répartis sur la Loire, le Rhône (Roanne) et l'Ardèche (Annonay). Il réunit 15.300 professionnels dont 2.000 médecins et internes et totalise 7.700 lits et places pour un budget consolidé de 1.100 Md€.



**Établissements en direction par intérim avec le CHU :
CENTRE HOSPITALIER DE ROANNE, CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ**

Centre Hospitalier de Roanne (intérim de direction depuis le 1^{er} avril 2018) :

- M. Clément CAILLAUX, Directeur Délégué par intérim
- Dr. Serge MIRLICOURTOIS, Président de la CME, MPR

Centre Hospitalier du Forez (intérim de direction depuis le 1^{er} juillet 2018) :

- M. Philippe GIOUSE, Directeur Délégué par intérim
- Dr. Luc MILLOT, Président de la CME, endocrinologue

Présentation générale de l'établissement

Le CHU de Saint-Étienne :

Situé au cœur de la région Auvergne / Rhône-Alpes, le CHU de Saint-Étienne (CHU-SE) est l'**établissement de référence et de recours du territoire de santé Ouest** (Loire et Nord-Ardèche) regroupant plus de 800.000 habitants. Sa zone de recrutement s'étend par ailleurs aux départements environnants de la Haute-Loire, du Rhône, de l'Ardèche et de la Drôme.

Centre de référence dans de nombreuses disciplines, conformément au Plan Stratégique Régional Santé Rhône-Alpes, le CHU-SE assure une **fonction de recours** et favorise par son **partenariat avec l'université** (implantation du Campus Santé Innovation à proximité de l'Hôpital Nord) et les **grandes écoles stéphanoises** (notamment l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne) la diffusion de l'innovation et du progrès des méthodes diagnostiques et thérapeutiques au plus près des bassins de vie.

Il assure également une **mission de soins de proximité** au bénéfice de l'agglomération stéphanoise, en liaison avec divers acteurs et dans une logique de réseau. Le CHU-SE anime par ailleurs le **territoire** dans le cadre du **GHT Loire**, dont il est l'établissement support, GHT qui rassemble **20 établissements publics de santé**.

Le CHU de Saint-Étienne a développé de **nombreux pôles d'excellence**. C'est l'un des premiers centres français initiateurs du traitement de la dégénérescence maculaire et un pionnier de la transplantation rénale. Il a particulièrement développé certains thèmes, sur le plan national et même international : la thrombose, la douleur corticale, l'IRM fonctionnelle, la bronchoscopie diagnostique et thérapeutique, la prise en charge pluridisciplinaire des AVC, les troubles du comportement alimentaire, le traitement des mélanomes, la prise en charge des malformations thoraciques, la chirurgie cardiaque mini-invasive, la chirurgie digestive ambulatoire, la microscopie confocale en dermatologie, la chirurgie ophtalmologique, la vaccinologie et l'infectiologie, etc...

Le CHU-SE a été le premier site labellisé en Rhône-Alpes pour la maladie d'Alzheimer et la prise en charge de la Sclérose Latérale Amyotrophique. Il est également **Centre de référence des maladies neuromusculaires rares** (depuis 2006) ; **Centre de référence pour les Troubles du Comportement Alimentaire** (TCA, depuis 2015) et **Coordonnateur du Centre national de référence de l'AVC de l'enfant** (depuis 2012).

Le CHU de St Etienne est labellisé pour 38 Centres de Compétences en maladies rares (CCMR). Cette labellisation permet de poursuivre les actions de recherche et d'accueil au quotidien afin de proposer la meilleure offre de soins aux patients atteints de ces maladies.

Le Pôle « Couple Mère Et Enfant » (CMEE) totalise ainsi 17 Centres de compétences : Anomalies du développement et syndrome malformatif du Sud-Est, Surdités génétiques, Déficits Immunitaires héréditaires, Maladies rénales héréditaires de l'enfant et de l'adulte...

Le Pôle « Tête et Cou » (TEC), le Pôle « Gériatrie et Médecine Interne » (GMI), le Pôle « Neurologie-Ostéo-Locomoteur » (NOL), les services de Médecine Vasculaire et Thérapeutique, de Dermatologie et de Chirurgie cardio-vasculaire sont les autres pôles d'excellence reconnus par cette labellisation.

Dans le domaine de la cancérologie, le CHU de Saint-Etienne constitue avec l'Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth un Pôle Régional de Cancérologie. Ce pôle a vocation à organiser en cancérologie les activités de recours, recherche et innovation en lien avec l'ensemble des partenaires hospitaliers publics et privés du bassin.

Le CHU-SE fait partie également du Réseau Régional de Cancérologie Rhône-Alpes avec les CHU de Lyon et de Grenoble et du CLARA (Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône Alpes).

Présentation de la stratégie de recherche :

Une recherche au service d'un territoire

Au titre de ses missions universitaires, le CHU de Saint-Étienne attache une importance toute particulière à transposer l'innovation au cœur du soin. En effet, la recherche appliquée réalisée dans l'établissement permet aux patients de disposer d'un **accès privilégié à l'innovation diagnostique et thérapeutique**.

La réflexion multidisciplinaire sur l'intérêt de développer de nouveaux dispositifs et médicaments s'est accompagnée d'une volonté de rechercher de nouvelles modalités de **valorisation et de financement de l'innovation**. Le développement de liens forts avec les acteurs institutionnels et économiques du territoire (Campus Santé Innovation, Pôle des technologies médicales, Gérontopôle) constitue à ce titre un exemple des rapprochements opérés depuis plusieurs années par le CHU-SE pour alimenter une réflexion plurielle sur la notion d'usage en participant, par exemple, au test de matériels en cours de développement.

Le CHU-SE a fortement soutenu la création du **Campus Santé Innovation** en mettant à la disposition de Saint-Étienne Métropole et de l'Université Jean Monnet des terrains situés à proximité immédiate de l'Hôpital Nord (qui regroupe les activités de chirurgie, de médecine et d'obstétrique du CHU). Le Campus Santé Innovation regroupe ainsi sur un même site le CHU (Hôpital Nord), la Faculté de médecine, la bibliothèque médicale universitaire, le Centre Ingénierie et Santé (CIS) de l'École des Mines de Saint-Étienne, l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS), le Centre Hygiène et le Pôle des technologies médicales. Il s'agit d'un lieu unique en France de **collaborations pédagogiques, scientifiques et industrielles** entre cliniciens, ingénieurs, chercheurs, entreprises et étudiants au service du développement de l'innovation et de la recherche fondamentale et translationnelle en santé.

Cet écosystème favorable au développement de l'innovation a donné naissance depuis plusieurs années à la **création de start-up** couvrant des champs variés : rééducation avec le développement d'un dispositif de thérapie miroir informatisé (DESSINTEY), ophtalmologie nouvelle génération et robotisation (KERANOVA), développement de la simulation numérique pour anticiper la chirurgie endo-vasculaire (PREDISURGE), etc.

La responsabilité du CHU, lieu de rencontre entre les chercheurs et la société, est également de partager les fruits de cette dynamique avec le plus grand nombre. En sa qualité d'établissement support du GHT Loire, le CHU se doit de faciliter l'accès des populations ligériennes aux protocoles innovants, pour diffuser l'innovation au plus près des bassins de vie. C'est dans ce cadre que des réflexions ont débuté avec les établissements du GHT Loire pour proposer une **déclinaison recherche du projet médical partagé**.

Le CHU de Saint-Étienne est également membre du Groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation (GIRCI) Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe les établissements sièges d'une Direction à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) ; du Groupement de coopération sanitaire (GCS) Hôpitaux Universitaires Auvergne- Rhône-Alpes (AURAA), qui réunit les 4 CHU de la région ; et du Cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA).

La recherche clinique, une dynamique d'excellence

Selon une étude réalisée en 2017 par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), qui organise chaque année les principaux appels à projets en matière de recherche en santé, **le CHU de Saint-Étienne se classe premier au**

palmarès national des établissements de santé les plus performants avec un taux de succès de 43% des projets déposés sur la période 2013-2016. Près d'un projet de recherche sur deux portés par les équipes stéphanoises lors des appels à projets de la DGOS (PHRC, PHRC-I, etc.) se voit ainsi couronné de succès.

Le CHU-SE soutient cette dynamique à travers le financement annuel, sur fonds propres, d'un appel d'offre local.

Sites, pôles d'activité et services :

Le CHU de Saint-Étienne regroupe 60 services hospitaliers répartis sur 3 sites (Nord, La Charité, Bellevue) au sein de 14 pôles d'activité médicale et médico-techniques.

Modernisation :

Le CHU de Saint-Étienne mène une stratégie active de **réorganisation et d'efficacité depuis 2012**. Le projet stratégique est intitulé « Trajectoire 2017 ». Les activités MCO-Urgences sont progressivement regroupées sur le site de l'Hôpital Nord, avec la Faculté et les laboratoires de recherche. Les activités dédiées à l'autonomie et aux personnes âgées sont progressivement regroupées à l'hôpital Bellevue, avec le campus paramédical.

Le CHU de Saint-Etienne dispose désormais d'installations performantes tant pour la qualité de l'accueil des patients qu'au niveau des conditions de travail.

Dans cette logique le **Campus Santé Innovations** a été implanté à **l'Hôpital Nord** : Faculté de Médecine neuve, Centre Ingénierie Santé avec l'École des Mines, Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport avec l'Université, Centre Hygiène pour la politique de prévention. Ce campus conforte le positionnement du CHU comme pôle d'excellence autour du soin, de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation technologique.

Le site de l'Hôpital Bellevue s'organise autour de l'autonomie et de la prise en charge de la personne âgée, dans la dynamique du Gérontopôle régional créé à Saint-Etienne.

Le **Schéma directeur immobilier « CHU à 2 sites »** validé par l'ARS en 2015-2016 prévoit le regroupement du CHU sur deux sites (contre quatre en 2014), la modernisation du pôle Mère-Enfant, l'extension de la Psychiatrie, pour un montant d'environ 70 M€. Les opérations rentrent en phase de programmation.

Dans le domaine biomédical, le CHU a pu relancer une politique d'investissements innovants grâce au rétablissement de ses marges. : IRM recherche, séquenceur haut débit, salle hybride cardio-vasculaire, lasers haute performance en ophtalmologie, automatisation de la bactériologie, deux robots chirurgicaux,...

Projet d'établissement :

Le Projet d'établissement « Trajectoire 2017 » approuvé pour la période 2013-2017 est arrivé à son terme. Le CHU-SE est actuellement engagé dans l'élaboration de son nouveau projet d'établissement pour la période 2018-2022, projet d'établissement articulé autour de 4 valeurs : l'hospitalité, l'audace, le partage et l'excellence.

Chiffres clés du CHU :

- 1 819 lits et places (1 085 MCO, 415 PSY, 159 SSR et 160 SLD)
- Près de 100 000 séjours ; plus de 370 000 consultations
- 90 840 passages aux urgences
- 4 858 sorties SMUR (dont 1.154 hélico)

- 20 879 interventions chirurgicales
- Greffes de cornées, de reins, d'artères, de membranes amniotiques
- 131 091 affaires traitées par le SAMU (248.924 appels)
- 3 186 naissances
- 7 552 professionnels (effectifs physiques) : 3 847 personnels paramédicaux, 838 personnels techniques, 364 personnels médicotechniques, 760 personnels administratifs, 11 personnels de direction, 748 personnels médicaux dont 152 médecins hospitalo-universitaires, 81 sages-femmes, 466 internes, 437 étudiants en médecine.
- 531 M€ budget d'exploitation
- 20 M€ budget d'investissement (hors schéma directeur immobilier)
- Schéma directeur : 70 M€
- Projet Gériatrie USLD : 20 M€

Chiffres clés du CH de Roanne :

- 980 lits et place
- 160 M€ de budget d'exploitation
- 160 ETP médicaux
- Environ 55 internes par semestre
- 1.860 ETP non médicaux

Chiffres clés du CH du Forez :

- 800 lits et places ;
- Budget d'exploitation : principal 86 923 725 €,
- EHPAD 14 344 971€
- Autres budgets : environ 2 000 000 €
- 146 ETP médicaux
- Environ 30 internes par semestre
- 1.297 ETP non médicaux

La ville de Saint-Etienne :

Territoire attractif et convivial, l'agglomération stéphanoise conjugue des atouts parfois méconnus du fait du passé industriel de la région. Qualité de vie, cadre naturel privilégié (parc du Pilat, gorges de la Loire, parc du Forez, monts du Lyonnais, etc.), excellence économique reconnue dans des domaines de pointe (optique, ingénierie des surfaces, mécanique de précision, ingénierie industrielle, textiles médicaux et technologies médicales, etc.), ainsi qu'une richesse culturelle avec des établissements de dimension internationale : la Comédie (Centre dramatique national), le musée d'Art moderne (deuxième collection française), l'Opéra-Théâtre, la Cité du Design dans laquelle se tient également la biennale internationale du design, la ville ayant par ailleurs obtenu le label de ville UNESCO du design dans le cadre du programme des villes créatives.

L'agglomération de Saint-Étienne a obtenu le statut de métropole en 2016. La ville s'est profondément transformée avec son université polyvalente, des infrastructures modernes souvent conçues par des architectes de renom, un vaste plan de rénovation urbaine, la création d'un nouveau quartier d'affaires à Châteaureux, du Campus technologique Manufacture Plaine Achille et du Campus Santé Innovations autour du CHU (hôpital Nord).

L'agglomération dispose d'un aéroport (vols charters internationaux) et de bonnes connexions routières

(autoroutes) et ferroviaires (TGV et TER) directes avec les villes voisines ainsi qu'avec Lyon et son aéroport international, capitale régionale située à 50 minutes (liaison bus).

Présentation de la Direction des Affaires Médicales et de la Recherche (DAMR)

Direction des Affaires Médicales et de la Recherche actuelle :

La Direction des Affaires Médicales et de la Recherche (DAMR) du CHU-SE est placée sous la responsabilité d'une directrice (1 ETP) appuyée par deux directeurs adjoints (2 ETP) :

- 1 Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche ;
- 1 Directeur Adjoint plus particulièrement chargé des affaires médicales du Centre Hospitalier de Roanne (mis à disposition à hauteur de 60%), du projet social, des coopérations territoriales et des affaires internationales ;
- 1 Directeur Adjoint plus particulièrement chargé du secteur junior (étudiants et internes), de la recherche, de l'innovation, des liens avec les établissements d'enseignements supérieurs et de recherche, ainsi que des affaires médicales du Centre Hospitalier du Forez (mis à disposition à hauteur de 40%).

En plus des trois directeurs évoqués *supra*, la DAMR du CHU-SE est composée d'une équipe représentant un effectif total de 13,1 ETP répartis comme suit :

Secrétariat de direction et gestion des conventions : 1 Adjoint Administratif (1 ETP)

Affaires médicales (5,8 ETP) :

- 1 Attaché d'Administration Hospitalière (1 ETP)
- **Gestion de la paie, des carrières seniors, et du temps de travail (4,8 ETP)** : 2 Adjoints des Cadres Hospitaliers (2 ETP), 3 Adjoints Administratifs (2,8 ETP)

Juniors, Innovation et Recherche (6,3 ETP) :

- 1 Attaché d'Administration Hospitalière (1 ETP)
- **Gestion des étudiants, internes et stagiaires (2,5 ETP)** : 1 Adjoint des Cadres Hospitaliers (0,8 ETP) et 2 Adjoints Administratifs (1,7 ETP)
- **Secteur Recherche (2,8 ETP)** : 3 Techniciens Supérieurs Hospitaliers (2,8 ETP)

Dans le cadre du GHT Loire, la Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche du CHU-SE anime une **direction des affaires médicales commune de territoire** avec le Centre Hospitalier de Roanne depuis avril 2017 et avec le Centre Hospitalier du Forez depuis le 1^{er} juillet 2018 : deux directeurs adjoints sont ainsi mis à disposition de ces établissements (60% à Roanne et 40% au Forez). Ces derniers revêtent la qualité de Directeur Délégué des Affaires Médicales dans les établissements où ils sont positionnés.

Mission actuelle de la DAMR :

- **PILOTAGE STRATEGIQUE :**

- Participation à la rédaction, à l'animation et au suivi du projet d'établissement, en particulier du projet médical et des axes liés à la recherche et à l'innovation ;
- Conseil auprès du Directeur Général sur les choix stratégiques relatifs à la gestion des personnels médicaux et à la promotion de la recherche et de l'innovation ;
- Contribution, en lien avec le Directeur Général, aux concertations avec le Président de la CME et le Doyen de l'UFR de Médecine relatives notamment à la gestion des personnels médicaux ;
- Animation du projet social médical et participation au projet managérial du CHU ;
- Préparation, animation et suivi des instances (CME, CEMH, CAL, COPS, CRBSP, etc.) ;
- Présentations au Directoire en fonction des points inscrits à l'ordre du jour.

➤ **COORDINATION TERRITORIALE**

- Participation à la rédaction, à l'animation et au suivi du projet médical partagé du GHT ;
- Pilotage de la coordination de la gestion des ressources médicales sur le GHT, avec comme objectif la mise en place d'une fédération des affaires médicales, voire d'une direction des affaires médicales de territoire à plus long terme :
 - Définition et mise en œuvre d'une politique d'attractivité et de fidélisation des personnels médicaux sur le GHT ;
 - Application commune et concertée des réformes ;
 - Homogénéisation des procédures, supports et calendriers ;
 - Harmonisation de la gestion du temps de travail médical ;
 - Harmonisation des pratiques de recrutement et de rémunération ;
 - Mise en place d'une GPMC commune du personnel médical ;
 - Impulsion des réflexions sur l'optimisation des lignes de permanence des soins ;
 - Déclinaison recherche dans les CH du GHT du projet médical partagé.

➤ **SUPERVISION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES ET DE LA RECHERCHE**

- **Pilotage, organisation, contrôle et suivi de la gestion du personnel médical :**
 - Recrutement : organisation de la Commission des Emplois Médicaux et Hospitaliers (CEMH), mise en œuvre des décisions, participation à l'accueil et au suivi des nouveaux recrutés.
 - Carrières, paie et activité libérale : animation de l'équipe, coordination et contrôle, accompagnement des praticiens tout au long de leur carrière, relations avec les autorités extérieures (Trésorerie, ARS, Centre National de Gestion, etc.).
 - Temps de travail : mise en œuvre et suivi des tableaux de service, réponse aux sollicitations des praticiens.
 - Enseignement (internes et étudiants) et formation (DPC) : organisation du travail de l'équipe et suivi en lien avec la Faculté de Médecine, la DRH (guichet unique DPC), etc.
 - Contentieux.
- **Suivi de la masse salariale :**

- Préparation et suivi de l'exécution de l'EPRD - personnel médical et recherche.
- Définition et mise en œuvre des actions du plan d'efficience qui concernent le champ de la DAMR.
- **Recherche et innovation** : supervision de l'équipe, promotion de la recherche, relations avec l'Université et les organismes extérieurs de recherche en lien avec le Directeur Adjoint de la DAMR.

Dans le cadre d'une direction des affaires médicales partagée avec le CH de Roanne et le CH du Forez, les mêmes missions sont assurées avec l'équipe présente sur place (1 ETP d'AAH dans chaque CH).

Les directeurs délégués dans chacun de ces établissements doivent assurer une présence hebdomadaire à hauteur de 60% pour Roanne et 40% pour le Forez. Ils participent également aux instances de ces établissements (CODIR, CME, Directoire en fonction de l'ordre du jour).

Site géographique principal :

Les bureaux de la DAMR sont situés au 1^{er} étage du pavillon 31 de l'hôpital Bellevue. De fréquents déplacements à l'hôpital Nord, qui regroupe l'essentiel des services MCO, sont nécessaires. De fréquents déplacements sont également enregistrés sur le territoire dans le cadre du GHT et des directions par intérim confiées au CHU-SE.

Missions générales et spécifiques du poste

Fonction :

Membre de l'équipe de Direction du CHU de Saint-Étienne, il/elle **participe, sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général** assisté de la Directrice Générale Adjointe, **et sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche à la vie globale et à la stratégie de l'établissement**. Il/elle **participe au Comité de direction hebdomadaire du CHU**.

À ce titre, il/elle travaille **en lien permanent avec ses collègues chargés des autres directions fonctionnelles** et dans le respect des attributions de chacun, mais en **constante coordination dans une vision de conduite de projets et de management transversal** : l'équipe de direction du CHU de Saint-Étienne est **très soudée et solidaire** ; elle adopte des méthodes particulièrement **collaboratives** avec un partage actif des informations et des actions, dans une relation confiante avec la communauté médicale et soignante ainsi qu'avec l'encadrement.

Il/elle organise ses absences après concertation avec les directeurs et les attachés de la DAMR.

Un logement de service est fourni, en sachant qu'il est possible de bénéficier de l'indemnité compensatrice.

Le(la) Directeur(rice) adjoint(e) de la DAMR participe aux gardes de direction.

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques** : placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général.
- **Liaisons fonctionnelles** : avec la Gouvernance du CHU, les autres pôles de direction et les directions fonctionnelles, avec les équipes dirigeantes des pôles cliniques et médico-techniques, avec les responsables médicaux, soignants, administratifs, techniques.

Missions générales :

Le (la) Directeur(rice) adjoint de la DAMR intervient sur l'ensemble des activités et des champs de responsabilité des affaires médicales et de la recherche. Il assure la continuité en cas d'absence de ses collègues.

Le (la) Directeur(ice) adjoint de la DAMR se voit confier, en lien avec la Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche, la référence directe de plusieurs secteurs, ci-dessous listés.

➤ **SUPERVISION DU SECTEUR RECHERCHE**

- **Suivi budgétaire des projets de recherche** : le secteur assure la gestion financière et le suivi des crédits recherches de tous les investigateurs du CHU-SE. Il gère les recettes et les dépenses afférentes aux différents projets, quel que soit la source de financement (publique ou privée, nationale ou locale). Il travaille en étroite collaboration avec la Direction des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion afin d'établir les bilans financiers nécessaires et faire appliquer les normes comptables. Le secteur assure le suivi des commandes financées par les crédits recherche.
- **Suivi des personnels recherche** : le secteur assure l'interface entre la DRH et les investigateurs. Il transmet les demandes de recrutement et gère les renouvellements et titularisations en collaboration avec les ARC chefs de projets. Il procède au remboursement des frais de mission des personnels de recherche et procède à l'élaboration des ordres de mission.
- **Suivi administratif et juridique des contrats de recherche** : le secteur est chargé de la mise en place et du suivi des conventions de surcoûts liées aux recherches biomédicales ou soins courants, aux recherches non interventionnelles ou aux cohortes, avec les autres prometteurs publics ou privés. Il vérifie la recevabilité des dossiers, assure le lien avec les acteurs de la recherche pour l'évaluation des surcoûts et le suivi des inclusions, rédige et/ou valide les conventions financières avec les industriels et les institutionnels et assure un suivi individualisé des prestations d'investigation.
- **Mission de valorisation et d'innovation** : le secteur accompagne les personnels du CHU dans leur démarche de dépôt de brevets et/ou de déclaration d'invention, en lien avec la cellule de valorisation de l'Université Jean Monnet pour les personnels hospitalo-universitaires. Il soutient la valorisation et le transfert des dits brevets en orientant vers les structures de maturation ou de financement adéquates.
- **Stratégie et communication** : le (la) directeur(ice) adjoint(e) en charge de la recherche assure le fonctionnement du CRBSP, participe aux réunions institutionnelles liées à son champ d'intervention (DRCI, Bureau de la Recherche) et représente le CHU auprès des acteurs académiques (université et grandes écoles) et institutionnels (métropole, CHU, GIRCI, etc.) intéressés par ces questions. Il participe à ce titre aux travaux de la Commission Recherche et Innovation de la Conférence des Directeurs Généraux de CHU et conseille le Directeur Général dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de recherche du campus hospitalo-universitaire. Il participe à l'élaboration, en lien avec le Directeur de Cabinet, d'une politique de communication interne et externe (CHU Mag' Recherche, manifestations scientifiques, etc.).
- **Qualité de la promotion** : le (la) directeur(ice) adjoint(e) en charge de la recherche participe à la définition et à l'animation d'une politique qualité sur le secteur recherche (URCIP, CIC, CRB).

➤ **SUPERVISION DU SECTEUR JUNIOR (ETUDIANTS ET INTERNES)**

- **Préparation des Commissions d'ouverture des postes** (médecine, pharmacie, biologie) en lien avec l'ARS, le Doyen de l'UFR de médecine, les chefs de services et les représentants des internes.
- **Suivi des effectifs juniors** en lien avec la Direction des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion.
- **Participation à la définition et à l'animation d'une politique d'attractivité et de qualité de vie au travail** concernant les personnels juniors, en lien avec les représentants des internes. À ce titre, le (la) directeur(trice) adjoint(e) anime des points mensuels avec les représentants des internes des différentes

filières (AISE, psychiatrie, médecine générale, pharmacie, biologie).

- **Suivi des situations individuelles** nécessitant un accompagnement spécifique et **gestion statutaire des internes de la subdivision** (participation aux réunions de la sous-commission de l'internat, au jury des années recherches, préparation des décisions individuelles, etc.).

DIMENSION TERRITORIALE : DIRECTION DELEGUEE DES AFFAIRES MEDICALES DU CH DU FOREZ ET DECLINAISON RECHERCHE DU PROJET MEDICAL PARTAGE DU GHT LOIRE

Dans le cadre de la DAM de territoire, le (la) directeur(rice) adjoint(e) sera mis à disposition du Centre Hospitalier du Forez à hauteur de 40% pour assurer la fonction de Directeur Délégué des Affaires Médicales. Une présence sur site est indispensable, à hauteur de la quotité de temps évoquée *supra*.

Dans ce cadre, le (la) directeur(rice) adjoint(e) aura en charge l'animation de l'équipe locale (1 ETP d'AAH et 1,5 ETP d'adjoint administratif) ainsi que **l'organisation, du contrôle et du suivi de la gestion du personnel médical** du Centre Hospitalier du Forez, en cohérence avec les orientations de la DAM de territoire :

- Recrutement : négociation des contrats, mise en œuvre des décisions du Directeur, participation à l'accueil et au suivi des nouveaux recrutés.
- Carrières, paie et activité libérale : coordination et contrôle, accompagnement des praticiens tout au long de leur carrière.
- Temps de travail : mise en œuvre et suivi des tableaux de service, réponse aux sollicitations des praticiens.
- Enseignement (internes et étudiants) et formation (DPC) : suivi en lien avec la Faculté de Médecine.
- Contentieux.
- Suivi de la masse salariale : préparation et suivi de l'exécution de l'EPRD en lien avec la DAF locale et définition et mise en œuvre d'actions d'efficience sur le champ de la DAM.

Dans le cadre du GHT, le (la) directeur(rice) adjoint(e) sera associé aux travaux relatifs à la rédaction, à l'animation et à la mise en œuvre du projet médical partagé. Il (elle) sera également positionné comme le référent GHT pour la mise en œuvre de la déclinaison recherche du projet médical partagé, en lien avec les objectifs stratégiques du campus hospitalo-universitaire stéphanois.

MISSION TRANSVERSALE : DIRECTEUR REFERENT DE L'ENCADREMENT DES SECRETARIATS MEDICAUX

Le (la) directeur(rice) adjoint(e) sera également chargé de l'encadrement des secrétariats médicaux des pôles d'activités cliniques, bénéficiant pour cela de l'appui de cadres médico-administratifs de pôle (2 ETP) :

- Piloter la mise en œuvre du guide de bonnes pratiques adopté par la CME.
- Préparer le déploiement des tableaux de bords élaborés par le Contrôle de Gestion.
- Favoriser les réorganisations et les mutualisations afin de contribuer aux objectifs du plan efficience.
- Suivre les situations individuelles et les carrières des agents affectés au sein des secrétariats médicaux des pôles d'activités cliniques, en lien avec les services de la DRH.
- Anticiper les évolutions nécessaires et accompagner le changement (zéro papier, formation, reconnaissance vocale, synchronisation des temps médicaux et non médicaux, adaptation des organisations en fonction des évolutions des équipes médicales, etc.).

Qualités attendues

- Aptitudes relationnelles étendues, goût pour le travail en équipe
- Compétences managériales: animer, diriger, mobiliser, entraîner des équipes, négociateur
- Intérêt pour la santé, la médecine, la recherche, l'hôpital public
- Sens de l'organisation, rigueur intellectuelle, honnêteté et loyauté, capacité de travail
- Sens du travail en commun, de la participation aux groupes, de l'animation et de la coordination de groupes de travail
- Capacité d'analyse politique
- Goût pour le contact avec les personnels médicaux, pour la culture médicale et la culture hospitalo-universitaire ; Intérêt pour l'organisation et le suivi des projets de recherche
- Sens des relations publiques et sens politique
- Bonne aptitude rédactionnelle, esprit de synthèse
- Esprit d'initiative, sens politique et sens du reporting
- Connaissance de l'anglais (pour la recherche)
- Connaissance des outils bureautiques (tableur, traitement de texte, outils de présentation, internet)

Une expérience en affaires médicales serait appréciée mais n'est pas exigée.

L'essentiel du recrutement se fonde sur les qualités personnelles et professionnelles, la motivation, l'intérêt pour le poste, le projet professionnel.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, sont à adresser à :

dirgen@chuse.fr et michael.galy@chuse.fr